

surtout si M. de Bourlamaque se trouve dans le cas de faire casser la tête à quelque Canadien.

Il est bien fâcheux que l'on n'ait pas exécuté mes ordres pour l'évacuation des animaux qui sont dans les îles ; vous ferez très bien d'y suppléer, s'il est possible, et de les faire passer à la Grande-Côte.

Il me tardera d'avoir le plaisir de vous voir et de vous réitérer de vive voix le sincère et vif attachement avec lequel je serai toujours, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Il n'y a rien de nouveau.

---

CXXIV

Montréal, 17 août 1760.

J'ai reçu la lettre que vous me fîtes hier l'honneur de m'écrire après-midi.

Je sens bien qu'il ne nous est guère possible de défendre les îles, et qu'il est par conséquent très à propos de prendre au plus tôt des arrangements pour faire évacuer celles au-dessus de Berthier ; c'est aussi à quoi je vais travailler incessamment.

Il est fâcheux que le capitaine de l'Ile-du-Pas se soit laissé intimider par les menaces de M. Murray, jusqu'au point de lui aller rendre les armes avec partie de ses habitants. Effectivement il mérite d'être châtié, quoi-